N°470

du 07 Février 2012

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

CONTINUITÉ ET RENOUVEAU

Le Togo vient de célébrer dans le recueillement et l'émotion le septième anniversaire de la mort du père de la Nation, Gnassingbé Eyadema, une occasion solennelle de prier pour la mémoire de l'illustre disparu et d'inspirer à toutes les générations le souffle de ce grand bâtisseur.

Le Togo continuera sa marche dans la fidélité à Eyadema. Mais la continuité ne signifie pas l'immobilisme. Le Président Eyadema avait l'habitude de comparer l'homme politique au caméléon qui doit sans cesse s'adapter à un terrain changeant.

Le Togo de 2002 n'est pas celui des années soixante. De nouvelles générations mieux formées et plus exigeantes manifestent leur impatience ; l'Etat de droit et la démocratie sont des lois universelles. La communication est libre, contradictoire et universelle. Les méthodes de gouvernance ont changé. On est passé du monopartisme à la pluralité partisane d'abord limitée puis effective. Oui décidément la société du XXIème siècle est autre. Elle exige une autre politique.

C'est ce changement que conduit avec autorité et constance Faure Gnassingbé. Un Togo plus présent sur la scène internationale. Un Togo plus démocratique et mieux dirigé. Un Togo plus développé.

suite à la page 2

P.3 **Dans la tourmente des revendications purement salariales**

Enfin, les 1ers soins médicaux assurés aux agents de l'Etat dès le 1er mars

P.4 L'ONU sonne l'alerte d'une catastrophe alimentaire dans le Sahel

Le Togo s'affiche comme fournisseur de céréales

Photo : L'Union

Octave Nicoué Broohm, Ministre de la Sécurité Sociale

P.5 CANOE KAYAK/ JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES

Benjamin Boukpéti, la fin d'un rêve

P.3 Financement du secteur de la Santé au Togo

Toujours sous la barre de 15% recommandée par l'OMS

P.4 Principaux constats de la Banque centrale à fin décembre 2011

Le Togo parmi les taux d'inflation les plus bas

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29 / 90 05 94 28**

REPÈRES

Un syndicaliste, un bon négociateur

Les membres du Syndicat du Personnel de la Caisse de Retraite du Togo (SYNPECART) ont été formés sur les "Valeurs syndicales et les techniques de négociation" le samedi 28 janvier à Lomé.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités de formation, d'éducation et d'information des travailleurs de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT). Elle vise à renforcer davantage les capacités des membres de SYNPECART. Il s'est agi au cours de cette rencontre d'amener ces derniers à maîtriser les textes qui régissent le syndicalisme en général, de découvrir les valeurs, missions et fonctions du syndicaliste, de leur permettre de connaître les dispositions et conditions devant aider leur syndicat à exercer avec aisance ses fonctions et de leur inculquer les vertus d'un syndicaliste. Il a été également question d'instruire les délégués du personnel et syndicaux sur les notions de leurs tâches et sur l'art de négocier. Ils ont aussi été éclairés sur l'importance de l'Institut National de l'Assurance Maladie (INAM) et ses prestations. Pour le secrétaire général adjoint de la CSTT, Agbo Komlavi François, cette formation vise à faire des membres du SYNPECART, des syndiqués avisés dans la défense de leurs droits. "La CSTT ne ménagera aucun effort lorsqu'il s'agira de vous accompagner et vous assure que vous irez loin dans le syndicat et avec le syndicats". Il a pour conclure ajouté que les participants à cette formation ont la lourde charge d'assurer la démultiplication des connaissances acquises autour d'eux afin que leurs camarades aient l'opportunité de découvrir et partager les astuces développées. Pour sa part, le secrétaire général du SYNPECART, Mortan Anani Sylvanus a remercié les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette formation et exprimé sa gratitude aux différents communicateurs. Il a enfin indiqué que cette séance d'information est la première d'une série prévue pour le renforcement des compétences des syndiqués du SYNPECART. Il a par conséquent promis l'organisation d'autres formations pour l'atteinte des objectifs du SYNPECART.

Un réanimateur et des lunettes médicaux pour Djagblé

L'Association DESIDERATA-Togo a fait don le samedi 28 janvier d'un réanimateur et d'un lot de lunettes d'une valeur de 3,5 millions de FCFA à l'Unité de Soins Périphériques (USP) de Djagblé, à environ 20km au nord de Lomé.

Par ce geste, l'association entend contribuer au soulagement de quelques 13.000 âmes de ce canton en matière sanitaire. "Notre association est née des contacts que nous avons avec nos amis d'enfance qui travaillent actuellement en Europe. Nous avons voulu tirer profit de ces amitiés en mettant sur pied une association et avons choisi Djagblé, comme notre première cible dans le cadre de nos projets socio-communautaires", a déclaré le président de DESIDERATA-Togo, Foli Koumodjio. Celui-ci a fait savoir que ce don ne reflète que l'aspect symbolique de l'engagement de sa jeune association de porter assistance aux couches vulnérables en matière de santé et aux besoins primaires de nécessité. La responsable de l'Unité de Soins Périphérique de Djagblé, Nafissatou Seydou a témoigné sa gratitude à l'association donatrice et rassuré que les nécessiteux bénéficieront du matériel sans aucun frais de participation. Elle a saisi l'occasion pour formuler des doléances en termes d'extension de son centre et de sa dotation conséquente pour tenir compte des besoins de la population. Pour sa part, Togbui Adonsou-Donou Montant a dit être fier du choix de sa localité pour ce don médical. "Vous pouvez être convaincu que ce matériel est remis en de bonnes mains pour l'atteinte de l'objectif que vous avez visé; notre population aura encore besoin de vous en termes d'assistance médicale mais aussi pour le développement communautaire global", a-t-il lancé. La cérémonie s'est déroulée en présence d'une délégation de la diaspora togolaise en Europe et aux Etats-Unis. Cette délégation majoritairement composée des membres de DESIDERATA-Togo a promis de rester à l'écoute de la population de Djagblé dans la perspective d'une implication significative dans son développement local.

Le ministre de la santé au "Grand Nord"

Le ministre de la santé, Charles Agba Kondi a remis des kits médicaux aux douze USP de Guérin-Kouka, offert par l'OMS pour la prise en charge de la mère et de l'enfant, sensibilisé la population du canton de Nampoch sur les conséquences de la maladie de l'onchocercose et visité l'USP de Kanté construit par les ONG BID II et AGAIB les 25 et 26 janvier.

D'un montant de 15 millions de FCFA, le kit est composé de balances pèse-bébé, d'appareils de prise de tension, de médicaments pour les nouveaux-nés, du coton, de l'eau de javel et de l'alcool. Le don est un appui de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA) lancée le 10 septembre 2010 par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Il a pour but de soutenir les efforts du gouvernement togolais dans la lutte contre la mortalité liée à l'accouchement, surtout dans les milieux les plus défavorables. Le ministre Charles Kondi Agba a témoigné sa gratitude à l'OMS pour cette action qui vient en appui aux efforts du gouvernement et promis qu'un bon usage en sera fait. Le représentant résidant de l'OMS au Togo, Dr Mpélé Pierre a indiqué que son institution entend apporter sa contribution en appuyant l'Etat togolais dans la mise en oeuvre de la CARMMA. Le directeur préfectoral de la Santé de Dankpen, Dr Agoro Sibabé a formulé des doléances relatives au renforcement des formations sanitaires en personnels qualifiés, à l'appui technique et financier pour résoudre le problème du groupe électrogène en panne, à l'octroi d'un véhicule de supervision, d'une ambulance et la construction d'un bloc chirurgical. Après Guérin-Kouka, la délégation ministérielle s'est rendue à Nampoch toujours dans la préfecture où elle a sensibilisé la population sur les conséquences de la maladie de l'onchocercose. Cette sensibilisation a été marquée par des démonstrations de prise des comprimés d'hivermétine par les Agents de la Santé Communautaire (ASC) et des sketches illustrant l'origine de cette pathologie. Selon les ASC, l'origine de cette maladie est la consommation des eaux des marigots non traitées et la non-mise en pratique des conseils des spécialistes sanitaires. Le coordonnateur national du Programme National de Lutte contre l'Onchocercose (PNLO), Dr Karabou Potchoziou, a remercié les Agents de Santé Communautaire pour le travail qu'ils abattent et invité la population de Nampoch à prendre régulièrement les comprimés d'hivermétine et éviter la consommation des eaux non traitées. La délégation s'est ensuite rendue le lendemain à l'USP de Kanté pour s'assurer de l'avancement des travaux de construction de ses locaux. Le ministre a invité le personnel soignant à se mettre au travail pour la satisfaction des patients.

Institutions

Son budget réduit de moitié, l'Institut Français va-t-il supprimer les spectacles

«*La culture française a les moyens de rayonner à l'étranger* «, écrivait sans coup férir Bernard Kouchner dans Le FIGARO du 21 juillet 2010. L'ex ministre des affaires étrangères du Président Nicolas Sarkozy, intervenait pour éclairer la lanterne des français et des francophones sur les changements structurels de la politique culturelle de France. L'intervention de l'ex chef de Médecins Sans Frontières, porte sur la transformation des Centres culturels français (CCF) en Institut Français ; une restructuration louée dans des termes si onctueux que les acteurs culturels osaient à peine douter des bonnes intentions du ministre.

Décrivant les missions de l'Institut français, Kouchner écrit : «Promouvoir nos artistes, notre création culturelle. Diffuser notre langue. Renforcer notre place dans le débat d'idées et dans l'espace mondial de la connaissance artistique et scientifique». Et il ajoute : L'«Institut français, enseigne unique fédérant un dispositif dispersé, que la France se présentera à l'étranger (...) avec plus «efficacité et légitimité» et (…) la nouvelle agence «bénéficiera de ressources budgétaires additionnelles exceptionnelles».

Propos mielleux. Quelques interventions du ministre en charge de la culture, Frédéric Mitterrand, le changement effectif du CCF en Institut français plus tard, on se rend compte finalement qu'il s'agit d'un catalogue de vœux pieux destiné à masquer une volonté manifeste de passer la culture sous les fourches caudines de l'austérité budgétaire en vogue dans l'espace UE.

Vers la suppression des spectacles

L'onde de choc de cette nouvelle politique culturelle, entreprise par le Quai d'Orsay, chef d'orchestre du rayonnement français à l'étranger à travers les CCF et le Service de la coopération et de l'action culturelle (SCAC), atteint directement le Togo. Tout d'abord le budget de l'institut est réduit de moitié. Et l'Institut Français va déménager ! Où ? Dans les anciens locaux de l'ORSTOM, sur l'avenue Général de Gaule, un bâtiment à

Alain Juppé, Ministre des affaires étrangères français

l'architecture coloniale dans un environnement boisé….respirant la quiétude.

Selon les investigations de l'UNION, les bureaux de l'ORSTOM sont plus petits en superficie aux locaux actuels de l'IF, avenue du 24 janvier. Les bureaux ne pourraient contenir qu'une bibliothèque et le personnel de l'Institut. Or l'Institut Français dispose de 30.000 livres que ne peuvent contenir ses rayons sur l'avenue 24 janvier. Le CCF n'offrait que 20.000 livres au public. On pense qu'à peine la moitié sera accueillie par la médiathèque en cas de déménagement à l'ORSTOM. Que fera-t-on alors du reste du fonds livresque ? Il semble, à en croire une source auprès du SCAC, que le reste partira sous forme de dons aux bibliothèques publiques et privées. Une situation a priori pas haïssable, ces bibliothèques étant largement dépourvues, mais cela constitue la preuve d'un lâchage du Togo par la France, en ce qui concerne la coopération culturelle.

Le pire est à venir. L'ORSTOM ne dispose pas de salle de spectacle ni d'auditorium, et selon le plan de la restructuration, on ne prévoit pas de construire une nouvelle salle. Ce qui suppose que l'IF et le SCAC passent par pertes et profits le budget des spectacles et de la circulation des artistes. Adieu théâtre et autres arts de la scène ! La culture française est réduite à sa portion congrue et basique : la littérature.

Le comble de cette affaire, c'est que le Togo est considéré comme un champ expérimental de la réforme, non encore mise en œuvre ailleurs dans l'espace francophone. «*Le Togo serait une zone culturellement improductive*», d'après une source proche du ministère des affaires étrangères de France. Le constat est fait pendant les années de soubresauts démocratiques, et la reprise de la coopération intégrale en 2007 n'a pas amélioré la situation. Il fut un temps, le ministère des affaires étrangères français avaient pratiquement envisagé de joindre le CCF-Lomé à celui de Cotonou, tout comme dans les années 1930, période de la grande crise mondiale, où la France avait décidé de faire dépendre administrativement le Togo de la colonie du Bénin.

Mais c'est un fait que culturellement, la tendance est d'abandonner le Togo. On l'a constaté avec les deux derniers directeurs du CCF : l'avant-dernier, Marc Bonaval, était quelque peu dans une gestion éthylique, tandis que Marcel Tavé, avec qui la transformation a commencé, faisait la part belle aux arts plastiques, au détriment des arts de la scène. Deux artistes togolais, Eustache Kamouna et Charl'Ozzo, lauréats d'une bourse accordée par le CCF, n'ont jamais pu faire le déplacement en France. Et l'actuel directeur de l'Institut français est peut-être là pour liquider les meubles.

Grave conséquence

«*L'influence d'un pays tient à la force de son économie et de ses armées, à son rôle dans la gouvernance mondiale. Elle tient aussi au pouvoir des idées et des images. Or ce pouvoir intelligent a pris une importance inédite.*», bichonnait Bernard Kouchner dans sa tribune du Figaro.

Son collègue de la culture Frédéric Mitterrand donne dans la boursouflure :» *Si la culture française a toujours été une référence et un point de repère dans le monde, c'est bien sûr du fait de l'excellence propre de ses artistes, de ses écrivains et de ses intellectuels, mais c'est aussi, nous le savons, grâce à la puissance de projection d'une diplomatie culturelle qui a su offrir très tôt à notre culture un espace de rayonnement et de partage à sa mesure.*»

La question est de savoir si la France, contrairement à une tradition qui remonte depuis Louis XIV et s'est notamment amplifiée sous le général de Gaule et François Mitterrand, sous l'impulsion d'André Malraux et Jack Lang, a-t-elle encore les moyens de son rayonnement ? Et si la deuxième puissance culturelle du monde, n'est elle pas dépassée tout simplement par son rôle dans le monde et veut perdre la jeune et dynamique génération africaine, l'avenir de l'Afrique tout simplement.

Car, il y a ici une volonté manifeste de perdre le contact avec des pays qui culturellement sont attachés à la France, par la langue et par la culture. Déjà, avec les circulaires Guéant sur les études universitaires, beaucoup d'Africains ont peur d'aller en France. Avec la coupe de moitié du budget de la coopération, il faut croire que la France veut rompre définitivement les ponts.

Est-ce la conséquence d'un Etat-Providence culturel ou tout simplement l'application d'une politique mal pensée ? Difficile de savoir, mais les Allemands qui n'ont pas la même histoire que la France, procède autrement. Ils viennent de nommer dans les instituts GOETHE des directeurs africains.

L'UNION Pour la Patrie

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Editorial

CONTINUITÉ ET RENOUVEAU

suite de la page 1

Le changement n'est jamais facile. Il mécontente souvent les partisans de l'ordre ancien alors que les bénéfices qu'il procure sont toujours lents à apparaître. Mais il est la condition de la survie dans le monde moderne.

Il est un domaine où ce changement va se manifester prochainement, c'est celui du parti politique, le RPT, hier parti unique aujourd'hui parti politique majoritaire dominant. Chacun sait tout ce que cette structure et ses cadres vaillants ont apporté au Togo. Mais le parti ne peut lui aussi échapper au vent du renouveau.

Le moment est venu d'ouvrir les portes du mouvement pour que se rassemblent dans une structure rénovée tous ceux qui souhaitent que le chef de l'Etat renforce son action. Il ne s'agit pas de dissoudre le RPT mais au contraire de bâtir avec lui et avec tous les autres soutiens du président un nouveau parti moderne et rayonnant.

Dans la tourmente des revendications purement salariales

Enfin, les 1ers soins médicaux assurés aux agents de l'Etat dès le 1er mars

Sylvestre D.

L'attente aura duré et exaspéré les agents de l'Etat à qui des retenues sur salaire s'opéraient déjà. Les retards cumulés dans la livraison des matériels par les fournisseurs ont produit leur effet. Annoncés pour le début septembre 2011 suivant le calendrier prévisionnel des activités de l'Institut national d'assurance maladie (INAM, structure de contrôle et de suivi), les premiers soins au nom du régime obligatoire d'assurance maladie des agents publics et assimilés sont finalement attendus pour le 1er mars prochain. Avec la parenthèse ouverte depuis ce 6 février 2012 pour la distribution des kits de prestations aux assurés par les directions préfectorales de la santé et les inspections de l'éducation nationale. Les kits – définitifs dans les Savanes et provisoires dans les 4 autres régions économiques du pays – seront obligatoires pour accéder aux soins dans les formations sanitaires agréées par l'INAM et liées à celui-ci par des conventions de prestation. A terme, tous les kits (carte de l'assuré + carnet de feuilles de soins, carnet de biologie médicale, carnet d'ordonnance et carnet d'imagerie médicale) seront définitifs.

Voilà, au moins, une bonne nouvelle pour les agents publics par ces temps de colère contre le Gouvernement qui n'a opéré qu'une revalorisation de 5% imposée sur les salaires du mois de janvier 2012, en lieu et place des 10-12% promis en décembre dernier. Les prélèvements étant déjà faits sur les salaires, à la source, le triste tableau de l'incapacité des agents publics à faire face aux soins médicaux devra être un lointain souvenir. 60% des agents, sur un échantillon de 1.470 interrogés, fréquentent les formations sanitaires publiques tandis que 24% ont recours à une clinique privée. Plus de 50% financent les soins de santé par un moyen autre que l'argent disponible dans le ménage lors du dernier cas de maladie (soins à crédit, emprunt, dons ou ventes de biens). Lorsque les dépenses de santé se situent à 5.000 francs Cfa, 34,6% éprouvent des difficultés pour les supporter. Un pourcentage qui atteint 68,6% pour un montant de 10.000 francs Cfa et 89,9% quand les dépenses sont supérieures à 20.000 francs Cfa. 6,30% des agents se résignent à confier les soins de leurs ménages à un guérisseur ou à la pharmacopée traditionnelle. 7,60% s'adonnent plutôt à l'achat des médicaments sur le trottoir, pendant que 1,60% ne font aucun recours aux soins. 7% sont condamnés aux soins à crédit. D'où la forte adhésion (94,2%) des agents pour l'assurance maladie, souhaitant que cela couvre aussi bien les soins de santé de base que les soins spécialisés et les produits pharmaceutiques. Surtout que, face aux difficultés rencontrées par les hôpitaux pour recouvrer les sommes dues, ils exigent plutôt que l'agent de l'Etat paie directement sa part (50% du coût des soins) à la caisse de l'hôpital. Alors que la part de la facture à la charge de l'agent public devait être prélevée plus tard sur son salaire.

Photo: L'Union

Octave Nicoué Broohm, Ministre de la Sécurité Sociale

Au constat, un mauvais accueil réservé à l'agent de l'Etat détenteur d'une attestation de prise en charge dans les hôpitaux publics dont certains refusent catégoriquement les prises en charge ou n'offrent pas la totalité des prestations dont les agents ont besoin, sûrement à cause de l'étiquette d'insolvables qu'on leur colle.

Adopté le 17 décembre 2010 par le conseil des ministres, le régime obligatoire d'assurance maladie des agents publics et assimilés est institué en loi le 15 février 2011. Et on a exclu des prestations la désintoxication liée à l'alcool ou à la drogue et la tentative de suicide, alors que les médicaments assurés par l'INAM seront en général des génériques, sauf les spécialités pour lesquelles il n'y a pas encore de génériques. Les bénéficiaires avaient été chiffrés à environ 62.000, avec une contribution de 3,5% du salaire mensuel. Six personnes, à savoir le ou la conjoint(e) et 4 enfants âgés de 21 ans au plus, seront ainsi couvertes. Lorsque l'assuré décède, les ayants droit qui bénéficient d'une pension seront imposés sur sa source de revenu pour couvrir les cotisations. Au cas contraire, les ayants droit ne seront plus couverts par l'assurance. Au cas où un assuré souhaite la prise en charge d'une personne supplémentaire, c'est-à-dire au-delà du nombre légal, il doit au préalable adresser une demande à l'INAM qui lui indiquera le montant additionnel de la contribution à apporter. Les prestations couvriront les frais de consultation, d'hospitalisation, de produits pharmaceutiques, des actes médicaux et paramédicaux, les frais des examens de

suite à la page 4

VERBATIM *Par Eric J.*

La mise au point de l'Ue

La délégation de l'Union européenne au Togo a rendu public ce lundi 6 février un communiqué relatif à des attaques contre ses principaux responsables en poste à Lomé après une rencontre privée avec des défenseurs des droits de l'Homme. Comme on pouvait s'y attendre, ce sont des articles de presse qui ont incriminé personnellement des membres de la délégation par rapport à des propos qu'ils auraient tenus au cours d'une discussion avec les responsables des ODDH.

Le Chef de la délégation de l'Union européenne au Togo, M. Patrick Spirlet, a été personnellement visé par ces attaques. Il a été rapporté des propos qu'il aurait dits placidement aux défenseurs de droits de l'Homme : «*Vous seriez mieux inspirés en encourageant l'opposition politique et le pouvoir Rpt à conclure un accord minima en vue d'organiser des élections législatives démocratiques et crédibles.*» Ce qui fait dire à une certaine presse proche de la sensibilité présidentielle que les ODDH ont été renvoyées à la table de négociation et non à des manifestations de rue. Parallèlement, les journaux proches de l'opposition ont été très virulents face à ces propos qui sont manifestes de l'indifférence de l'Union européenne face aux multiples violations des droits de l'Homme au Togo et à un soutien au régime en place.

Ces propos attribués à des membres de la délégation de l'Ue au Togo ne relèvent d'aucun fondement et sont regrettables estime le bureau de Lomé. « *Les attaques personnelles à des membres de la Délégation de l'UE contenues dans certains des articles de presse sont regrettables ainsi que les affirmations sans fondement.*» peut-on lire dans le communiqué de presse. Apparemment, ce sont les défenseurs des droits de l'Homme qui les ont attribués aux membres de l'Ue, d'autant plus «*qu'aucun des journalistes signataires des articles n'était présent à cette rencontre, et d'autre part, que la Délégation n'a jamais été contactée par les responsables de ces journaux pour d'éventuels éclaircissements sur les positions de l'UE avant la publication des articles.*»

Toutefois, «*La Délégation de l'UE tient à réaffirmer la nécessité de voir se traduire dans la réalité les importantes et fondamentales reformes électorales, sur la base des recommandations des deux missions d'observation électorales de l'UE (MOE-UE). La mise en œuvre rapide de ces recommandations doit se faire dans un climat de dialogue entre les acteurs politiques du pays et est considérée comme une condition essentielle pour tout appui de l'Union européenne au prochain processus électoral.*»

Globalement, selon le communiqué, l'Ue continue par œuvrer pour les progrès en matière de démocratie, de gouvernance et des Droits de l'Homme.

Financement du secteur de la Santé au Togo

Toujours sous la barre de 15% recommandée par l'OMS

Pour le pur politique, vaut mieux regarder ce qui est consenti en termes d'efforts pour soutenir le secteur de la Santé. N'empêche, le pays traine toujours le pas à accrocher la norme recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Pis est, il opère une marche en arrière. Dans le budget général 2012, arrêté en dépenses à 656.200.000.000 francs Cfa, le secteur de la Santé bénéficie d'un total de 38,94 milliards de francs Cfa, contre 28,53 milliards en 2011. L'enveloppe a augmenté de 36,5%, avec un financement sur ressources externes estimé à 12,7 milliards de francs Cfa. Seulement, ramené au budget global, ce financement représente 5,93%, comparativement à la norme de 15% recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé. En investissements, un montant de 13,9 milliards de francs Cfa, soit 4,9% du total, est alloué à ce secteur en vue de faire face aux actions prioritaires comme l'intensification de la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, la promotion de l'utilisation de la moustiquaire imprégnée et du traitement préventif du paludisme pendant la grossesse, le renforcement des services de soins cliniques et l'assistance à l'accouchement et soins obstétricaux et néonataux.

Photo: L'Union

Kondi Agba, Ministre de la Santé

Photo: L'Union

Un agent hospitalier administrant des soins à un malade

Sans oublier l'immunisation de la population et le renforcement du système de santé, la pérennisation de l'accès aux services de prévention et des traitements de la lèpre et de la tuberculose, et la construction, la réhabilitation et l'extension des unités de soins périphériques (USP) et des infrastructures et équipements sanitaires dans les chefs-lieux de préfecture et en milieu rural, etc.

Au-delà, la moyenne effectuée ces dernières années par rapport au budget de l'Etat ressort une note à mi-chemin de la norme. Après une période de progression entre 1995 et 1999 où le budget inscrit par l'Etat pour le secteur de la Santé est passé de 9,927 milliards de francs Cfa (9,40%) à 19,070 milliards de francs Cfa (10,30%), on a constaté une baisse entre 2000 et 2004. A partir de 2005, le budget alloué à la Santé connaît une hausse progressive, avec le pic à près de 51 milliards de francs Cfa (12,07%) en 2009, mais sa part dans le budget global de l'Etat demeure faible (environ 7%) comparativement à la norme de 15% de l'OMS. La Santé avait 8,30% du budget global en 1991 pour 8,769 milliards de francs Cfa. En 2011, elle obtient 28,53 milliards de francs Cfa, représentant une baisse de 32% par rapport à 2010 : 8,27% avec 41,347 milliards. Entre-temps, on peut y lire : 5,70% en 2000 (10,727 milliards) ; 6,20% en 2001 (11,382 milliards) ; 5,70% en 2002 (10,521 milliards) ; 6,90% en 2003 (12,430 milliards) ; 5,20% en 2004 (10,424 milliards) ; 6,40% en 2005 (13,064 milliards) ; 5,32% en 2006 (13,522 milliards) ; 4,86% en 2007 (12,623 milliards) ; 3,80% en 2008 (12,415 milliards). Il faut rappeler que les pourcentages obtenus sont liés à la hausse régulière du budget général de l'Etat depuis 2004.

Les ressources financières de la Santé proviennent de trois pôles : le budget de l'Etat, le financement communautaire et l'appui des partenaires au développement et/ou bailleurs de fonds. Dans la seconde catégorie, les ménages contribuent au financement du secteur à travers le paiement direct des actes et l'achat des produits pharmaceutiques (Initiative de Bamako). Ceci représentait en 2002 environ 80% du financement des dépenses de Santé. En 2006, les ressources générées par le recouvrement des coûts dans les formations sanitaires publiques s'élevaient à 6,837 milliards de francs Cfa, soit 41% du budget de la Santé. Quant aux partenaires, ils ont contribué en 2007 à 35% du financement total de la Santé. Le montant de l'aide extérieure au secteur est évalué en moyenne à 10 milliards de francs Cfa par an ; plus de 12 milliards de francs Cfa en 2012.

Principaux constats de la Banque centrale à fin décembre 2011

Le Togo parmi les taux d'inflation les plus bas

Jean Afolabi

L'indicateur Synthétique de Conjoncture de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) indique une évolution défavorable de l'activité économique au cours du mois de décembre 2011, imprimée par les tendances relevées dans les Bâtiments et Travaux Publics. En revanche, un dynamisme de l'activité est noté dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services. L'indice de la production industrielle a enregistré une hausse de 4,6%, en glissement annuel, au cours du mois de décembre 2011, et s'est accru de 2,7% en moyenne sur l'année 2011, d'après le Bulletin mensuel de conjoncture de la Banque centrale à fin décembre 2011. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a progressé de 5,5%, en glissement annuel, au cours de la période sous revue, et a augmenté de 6,4% en moyenne en 2011.

La progression des prix, en glissement annuel, est ressortie à 2,5% à fin décembre 2011 contre 3,2% à fin novembre 2011. La composante "Alimentation", avec une contribution de 1,0 point de pourcentage, reste la principale source de la hausse des prix à fin décembre 2011. L'évolution de la fonction "Alimentation" est liée essentiellement à l'augmentation des prix des céréales, des produits de la pêche, du sucre et de l'huile dans la plupart des pays. La rubrique "Restaurants et Hôtels" a contribué à hauteur de 0,6 point de pourcentage à la hausse des prix à fin décembre 2011, en relation avec le renchérissement des services de la restauration.

Les taux d'inflation les plus élevés sont observés au Mali (5,3%), au Burkina (5,1%) et au Sénégal (2,7%), en rapport essentiellement avec la progression des prix des produits alimentaires. La hausse des prix, en glissement annuel à fin décembre 2011, se situe à 2,2% en Guinée-Bissau, 1,9% en Côte d'Ivoire et 1,8% au Bénin. Les taux d'inflation les plus bas sont enregistrés au Niger (1,4%) et au Togo (1,5%). Sur l'ensemble de l'année 2011, le taux d'inflation est ressorti en moyenne à 3,9% dans l'Union. Le taux d'inflation sous-jacente, en glissement annuel, calculé en excluant les prix les plus volatils, est ressorti à 2,5% à fin décembre 2011 contre 3,0% à fin novembre 2011. La progression de l'inflation sous-jacente est imputable essentiellement au renchérissement des produits alimentaires importés et à la hausse des prix des services, notamment ceux de transport et de restauration.

Au cours du mois de décembre 2011, la Bceao a poursuivi ses opérations d'appel d'offres d'injection de liquidité. La moyenne des soumissions hebdomadaires est ressortie stable par rapport au mois précédent (249,0 milliards). Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire a augmenté, passant de 3,40% à 3,44% entre novembre et décembre 2011. Sur le guichet mensuel, le montant injecté s'est situé à 311,8 milliards contre 275,0 milliards le mois précédent. Le taux moyen pondéré est ressorti à 3,43% contre 3,40% en novembre 2011. L'évolution du marché interbancaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) a été marquée en décembre 2011 par une baisse du volume des transactions et une hausse du taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 52,0 milliards contre 72,8 milliards en novembre 2011 et le taux moyen pondéré des opérations est passé de 3,90% à 4,38% entre novembre et décembre 2011. Cette évolution reflète celle enregistrée sur le marché à une semaine. En effet, la moyenne hebdomadaire des transactions a diminué sur le marché à une semaine, ressortant à 27,0 milliards en décembre 2011 contre 33,4 milliards en novembre. Le taux moyen pondéré sur ce marché a augmenté, pour se fixer à 4,38% contre 3,90% le mois précédant.

Toujours dans l'attente de sa réhabilitation

Le petit contournement de Lomé encore en latérite pour un temps

L'information de son réaménagement se précise. En octobre dernier, il était question de trouver une entreprise qui voudrait bien réaménager le petit contournement de Lomé, au départ du Port autonome. Aux dernières infos auprès de la direction du Port, le chantier sera attribué le 6 mars prochain. Pas pour son bitumage, mais pour son reprofilage en latérite. Une solution tout à fait intermédiaire, du moins en prévision de la grande saison des pluies qui s'annonce pour avril.

L'entreprise adjudicataire aura quatre mois, en pleine saison des pluies, pour refaire la santé de la voie, depuis le bout du pavé à l'hôtel Le Référentiel, à Bè-Kpota, jusqu'à la paroisse Marie Théodokos, sur la Nationale 1 à Agoènyivé. Après avoir contourné la clôture de l'aéroport de Lomé, passé devant le site de la Foire d'exposition et la Fédération de football, et traversé le grand quartier de Kégué. Bref, le cheminement quotidien des semi-remorques au sortir du port de Lomé. L'entreprise devra procéder à des levés topographiques avant et après les travaux dans le but de garantir de bonnes pentes d'écoulement d'eaux. Eventuellement, le sol devra être purgé avant reprofilage, les ouvrages existants curés et des fossés latéraux et divergents seront créés. Enfin, l'emprise sera rechargée en latérite gravaleuse bien compactée d'une épaisseur de 20 centimètres.

Il est à reconnaître que sous le poids des semi-remorques, dont le trafic augmente de jour en jour, cette voie croule, se dégrade et soumet les usagers à de rudes épreuves, notamment en temps de pluies. La dernière retouche effectuée par l'entreprise Gellocq a déjà montré ses limites. Mais, la latérite ne résout qu'en partie le problème. Ce qui est au moins assuré, c'est que la saison des drames s'approche pour les semi-remorques. On en voit bien chargés dont les roues sont enfouies dans la boue, incapables de bouger. Au pire des cas, les chargements se renversent. Leurs conducteurs s'étonnent parfois qu'avec toute la contribution qu'ils font à l'économie togolaise, on ne puisse leur attribuer une voie digne du nom. Patience, serait-on tenté de répondre, le grand contournement arrive bientôt !

Pour plus de fluidité et une décongestion du centre-ville, il était prévu une réhabilitation du petit contournement de la capitale, par opposition au grand contournement en construction par les Chinois. La nouvelle voie - certainement pavée - aura une envergure de 9 mètres au moins, beaucoup plus large que celle pavée du port de Lomé jusqu'à Bè-Kpota. Elle vient compléter celle-ci au bout de l'ancien pavé, au niveau de l'hôtel Le Référentiel. En visite de prospection au Togo, une équipe de la banque allemande KFW avait donné son accord, début octobre 2009, de débourser 13 millions d'euros, soit environ 8,515 milliards de francs Cfa, nécessaires à l'étude de faisabilité de la construction de la voie et une partie des travaux. Un an plus tard, fin 2010, cela fut fait. Sur le terrain, il se raconte au sein des riverains se situant dans l'emprise de la voie qu'ils ont été visités par les officiels aux fins d'un accord de dédommagement sur la partie à céder. Il s'agit d'une vingtaine de concessions formellement identifiées par des écriteaux.

Le financement des travaux du petit contournement de la capitale togolaise sera l'un des actes majeurs que la coopération allemande aura posés depuis qu'elle a estimé que les élections législatives d'octobre 2007 étaient finalement de nature à conférer au Togo la reconnaissance internationale. Reste à lancer ces travaux dans la foulée des grandes œuvres entreprises par le pouvoir depuis l'année dernière. Le réaménagement en latérite annoncé par la direction du port autonome ne doit pas renvoyer ces travaux aux calendes grecques.

Le petit contournement - en opposition au grand en construction - est dédié aux semi remorques, principalement ceux desservant les pays de l'hinterland (Burkina Faso, Mali, Niger). Il joue un grand rôle dans le désengorgement du centre-ville en amenant ces gros véhicules de quartiers en quartiers au Terminal du Sahel, à Agoé-Zongo. De là, les convoies peuvent s'organiser pour la longue traversée du Togo.

L'ONU sonne l'alerte d'une catastrophe alimentaire dans le Sahel

Le Togo s'affiche comme fournisseur de céréales

Olivier De Schutter, rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation, a appelé jeudi la communauté internationale à agir afin d'empêcher une crise alimentaire majeure qui menace des millions de personnes dans les pays du Sahel et dans le centre de l'Afrique. "Nous ne devons pas attendre que les gens soient affamés pour agir. Le monde doit répondre immédiatement afin d'éviter une crise alimentaire et nutritionnelle de grande ampleur", a déclaré à la presse M. De Schutter, qui effectue une visite au Ghana. La crise pourrait être provoquée par la sécheresse, de mauvaises récoltes et l'augmentation des prix des produits alimentaires dans les régions concernées, a-t-il dit. Les pays jusqu'à présent touchés par la sécheresse sont le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger, tandis que la situation dans d'autres pays comme le Burkina Faso, le Sénégal et les régions septentrionales du Nigéria et du Cameroun fait l'objet de préoccupations, a-t-il dit.

C'est dans cette situation que le Togo s'affiche comme fournisseurs de céréales en écoulant son excédent au Programme alimentaire mondial (PAM). Le pays constituera pour le PAM la base arrière de l'approvisionnement en céréales pour faire face à la crise alimentaire qui affecte des pays du Sahel où près de 10 millions de personnes - 6 millions au Niger, 2,9 millions au Mali, et 700.000 en Mauritanie - sont en manque de vivres, a indiqué, le 30 janvier dernier, Thomas Yanga, directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre du PAM en visite au Togo. Avec le Premier ministre Gilbert Fossoun Houngbo, les discussions ont essentiellement porté sur la collaboration et la coopération qui existent entre le PAM et le Togo qui confirme progressivement sa vocation de pays fournisseur de céréales à cette institution. D'après Thomas Yanga, le Togo "est l'un des rares pays de la sous-région qui a dégagé de surplus de céréales", soulignant que le PAM compte s'approvisionner au Togo pour "pouvoir répondre aux besoins d'une partie des populations du Sahel".

Le PAM a alors signé avec le Togo deux contrats pour l'année 2012 qui portent sur l'achat de 8000 tonnes de maïs blanc pour répondre à des besoins nés de la crise alimentaire au Niger et au Ghana. Ce qui représente une enveloppe de 1,8 milliard de francs Cfa au profit des producteurs togolais par l'intermédiaire de l'Agence nationale de sécurité alimentaire (ANSAT). D'après l'agence Chine nouvelle, une cargaison de 500 tonnes est déjà livrée au PAM à partir d'un des trois sites retenus pour répondre à l'accord de fourniture de céréales.

Un an auparavant, le PAM avait acheté au Togo près de 6.000 tonnes de céréales pour répondre à la crise alimentaire au Niger. Ces opérations d'achat interviennent dans un contexte d'excédents céréaliers sur les trois précédentes campagnes agricoles au Togo, avec notamment 107.000 tonnes en 2011 et 110.000 tonnes en 2010, précise Chine nouvelle.

Au Tchad et en Mauritanie, le manque de céréales s'est nettement aggravé en comparaison avec l'année précédente, a expliqué Olivier De Schutter. Les prix des denrées alimentaires ont continué à augmenter. Au Niger, le prix du millet était de 37% plus élevé en novembre 2001 qu'un an auparavant, et les prix d'autres céréales sont de 40% plus élevés que les prix moyens relevés sur cinq ans. "La saison (de la sécheresse) surviendra plus tôt et durera plus longtemps que d'habitude. Une situation qui rendra le Sahel dépendant d'une manière dramatique des importations de produits alimentaires, qui devront être achetés à des prix astronomiques sur les marchés internationaux", a-t-il expliqué. Ce qui équivaut à une catastrophe pour des millions de personnes dont les besoins alimentaires vont augmenter alors que leur pouvoir d'achat s'effondre, a-t-il déploré.

Au cours de sa visite au Ghana, M. De Schutter a rencontré des agriculteurs et des organisations qui combattent le faim et promeuvent la production alimentaire locale. Le 20 janvier, l'Union européenne avait annoncé avoir décidé de doubler son aide aux pays du Sahel, en y consacrant 105 millions d'euros, environ 68,775 milliards de francs, contre 45 millions l'année dernière.

Dans la tourmente des revendications purement salariales

Enfin, les 1ers soins médicaux assurés aux agents de l'Etat dès le 1er mars

suite de la page 3

Dans le nouveau régime d'assurance, le prélèvement du mois en cours couvre les droits aux prestations du mois suivant. La cotisation est fixée, pour les agents en activité, à 7% du salaire de base, répartie entre le travailleur (3,5%) et l'employeur (Etat, 3,5%). Pour les agents à la retraite, elle est fixée à 3,5% du montant de la pension de retraite. Tout se prélève à la source. Lorsque les deux époux sont agents publics, chacun paye sa propre cotisation. L'INAM, chargé de la gestion du fonds d'assurance maladie des agents publics, ouvre auprès des établissements financiers de la place un compte intitulé « Fonds d'assurance maladie des agents publics », spécifiquement destiné à recevoir les versements des différentes cotisations.

Rappelons que l'assurance maladie va s'étendre au secteur privé et, à moyen terme, à l'économie informelle et agricole.

laboratoire et de radiologie, les frais de vaccins obligatoires et des appareillages, les frais de transport de malades d'une formation sanitaire à une autre et les frais de prestations de soins liés à l'état de grossesse et à l'accouchement. Le scanner, l'IRM et autres analyses dont les coûts sont élevés feront d'abord l'objet d'un accord préalable du Conseil médical de l'INAM, bien que faisant partie des analyses de la radiologie.

Evolution des montants des cotisations versées à l'INAM en FCFA, année 2011-2015

Ressources	2011	2012	2013	2014	2015
Cotisations versées par les agents en activité (50%)	1.919.686.343	2.210.206.317	2.436.752.465	2.686.519.593	2.961.887.851
Cotisations versées par l'Etat employeur (50%)	1.919.686.343	2.210.206.317	2.436.752.465	2.686.519.593	2.961.887.851
Cotisations versées par les agents à la retraite (100%)	666.832.403	686.837.375	707.442.497	728.665.772	750.525.745
Total des ressources	**4.506.205.089**	**5.107.250.009**	**5.580.947.427**	**6.101.704.958**	**6.674.301.447**

CANOE KAYAK/JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES

Benjamin Boukpéti, la fin d'un rêve

Médaillé de bronze en 2008 aux Jeux Olympiques de Pékin, le Franco-togolais Benjamin Boukpéti ne sera pas présent aux jeux de Londres pour n'avoir pas obtenu un billet qualificatif. La dernière chance du natif de Seine-et-Marne s'est envolée samedi à Bethlehem en Afrique du Sud où se déroulaient les Championnats d'Afrique de canoë Kayak.

Gilles Vevey

Le podium à l'issue de la finale

Longtemps handicapé par une blessure à l'épaule, Boukpeti n'a pas réussi à se qualifier pour les finales des championnats du monde, l'été dernier. Et pour se racheter, le Franco-togolais avait fait des championnats d'Afrique du 3 au 4 février en Afrique du Sud un passage obligé.

Le Franco-togolais était bien parti dès vendredi à l'issue des demi-finales, terminant 1er avec 2,5 secondes d'avance sur ses adversaires. Mais la finale lui fut fatale.

Une vilaine chute va mettre fin au rêve de Benjamin Boukpéti de participer aux J.O. de Londres en juillet prochain. "*Le Nigérian Jonathan Akinyemi gagne ce Championnat d'Afrique avec une seconde d'avance. J'ai fait une touche sur le parcours et perdu 5 à 6 secondes dans la chute sur le bas du tracé*", dit-il.

"*J'ai, par le travail, retrouvé un niveau très élevé lors de ce championnat mais j'ai fais une erreur dans la dernière chute. Mes adversaires ont aussi réussi à élever leur niveau sans faire de complexe et je les félicite*", a indiqué Benjamin Boukpéti sur sa page facebook, samedi à l'issue de la finale enlevée par son adversaire du Nigeria Jonathan Akinyemi.

La suite de sa carrière ? " *Maintenant je redeviens le simple kayakiste au service de mon équipe Amadonsa. Kehlo (champion d'Afrique en C1) sera des nôtres en Europe où il va s'entraîner pour préparer les Jeux avec mon entraîneur. Pour ma part, je vais me mettre au service de Benoît Peschier afin de lui rendre tous ce qu'il m'a donné en 2008 et lui permettre de se qualifier aux Jeux*".

Le natif de Seine-et-Marne, installé à Toulouse depuis douze ans, peut tout de même être fier d'avoir apporté quelque chose au Togo. Et ce n'est pas Sandrine Kangni-thiebaud avec qui il a participé aux J.O de Pékin qui dira le contraire: "*Je suis très fière d'avoir pu partager mes deux dernières olympiades avec Benjamin. Il sera toujours le premier, quoi qu'il arrive à avoir eu une médaille olympique pour le Togo. Cette breloque change une vie et lui a donné des perspectives inattendues avec le Team Amadonsa.*"

CAN 2012

Zambie-Ghana et Mali-Côte d'Ivoire en demi-finales

Le Mali, tombeur du Gabon, coorganisateur, aux tirs au but (5-4, 1-1 a.p.), et le Ghana, vainqueur de la Tunisie après prolongation (2-1 a.p.), se sont qualifiés dimanche pour les demi-finales de la CAN-2012 où ils défieront respectivement la Côte d'Ivoire et la Zambie.

Mercredi, le Mali, dirigé par Alain Giresse, sélectionneur du Gabon de 2006 à 2010, sera condamné à un autre exploit face à la Côte d'Ivoire de Drogba, Yaya Touré et Gervinho pour atteindre la deuxième finale de son histoire après 1972.

Le Ghana, à l'inverse, partira favori contre la Zambie, qui disputera sa première demi-finale depuis 16 ans après sa nette victoire (3-0) en quart sur le Soudan.

Après la Guinée Equatoriale, balayée samedi (3-0) par les Ivoiriens, le deuxième pays organisateur, le Gabon, a quitté la compétition au terme d'un match où il a beaucoup vendangé et touché deux fois les poteaux.

Comme souvent, c'est le meilleur joueur de l'équipe, Pierre-Emerick Aubameyang, qui a raté son tir au but, alors que Gabon et Mali étaient à égalité 1 partout, au terme du temps réglementaire et de la prolongation.

Moulougui avait ouvert le score pour les Gabonais à la 55e minute et le Malien Cheick Diabaté, entré six minutes plus tôt, avait égalisé d'un tir en pivot à la 84e.

Le Gabon n'a pas réussi à atteindre les demi-finales pour la première fois de son histoire. En 1996, il avait déjà perdu aux tirs au but en quart de finale (face à la Tunisie).

Le Ghana, quart de finaliste du Mondial-2010, demi-finaliste (2008) et finaliste (2010) des deux dernières Coupes d'Afrique, est pour sa part difficilement venu à bout de la Tunisie.

Après avoir ouvert le score par Mensah (10), il a été rejoint peu avant la pause sur un but de Khelifa (42) et il a fallu un énorme coup de pouce du gardien tunisien Mathlouthi, qui a relâché un centre anodin, pour que Andre Ayew ne débloque la situation en prolongation (101).

Avec AFP

Football- D1/ Okiti assure le carton à Badou

Si Agaza, lui, sans jouer, a repris la tête du classement du Championnat national de football de Première Division avec 17 pts à l'issue de la 9e journée disputée dimanche, Foadan n'ayant pas fait le déplacement, le plus gros score de la journée a été réalisé à Badou où les Ours ont envoyé paître les Show Boys de Kpalimé 4-1.

Gomido qui avait fait un bond dans le classement à l'issue de la 8e journée après avoir réussi à s'imposer en déplacement à Dapaong 2-1, n'a pas eu la même veine à Badou.

L'AS Douanes qui s'est rendue à Tchamba n'a pas eu la même verve qu'elle a d'habitude en déplacement. Menés, les Douaniers ont dû s'employer pour revenir au score 1-1. Conséquence, les Douaniers (17 pts) perdent leur première place au goal différentiel au profit d'Agaza.

Autres résultats : Dyto -AS Togo Port 0-0 ; Kotoko-TAC 0-0 ; Semassi-Abou Ossé 1-1 ; Unisport-Asko 1-1.

CAN 2012 : Une Coupe d'Afrique de l'Ouest des nations

Avec trois représentants en demi-finales de la CAN 2012, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Mali, l'Afrique de l'Ouest est surreprésentée dans le dernier carré contrairement à une autre place forte du football continental, l'Afrique du Nord, zéro qualifiée. C'est la sixième fois que la sous-région aborde la dernière semaine du tournoi en position de force. Simple hasard ou logique sportive ?

Non, la Coupe de l'Ufoa n'a pas été délocalisée au Gabon et en Guinée équatoriale. Il s'agit bien de la Coupe d'Afrique des nations dans son ensemble et pas de la Coupe de l'Union des fédérations ouest-africaines de football (Ufoa).

Avec la présence de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Mali dans le dernier carré de la CAN 2012, la sous-région a installé sa mainmise sur le tournoi. Simple logique sportive ou fruit du hasard ? " C'est anecdotique au fond, soutient Joseph-Antoine Bell, notre consultant. Tout le monde s'en fout en fait puisque les Maliens, par exemple, veulent gagner pour eux et pas pour l'Afrique de l'Ouest ".

De plus, ce n'est pas la première fois que trois sélections ouest-africaines sont en demi-finales. C'est arrivé en 1965, 1992, 1994, 2002 et 2006 et ce n'est pas une garantie de victoire finale. En 2002, le Cameroun avait soulevé le trophée et en 2006 l'Egypte avait engrangé le premier de ses trois titres consécutifs.

Autre fait notable de ces demi-finales, aucune formation d'Afrique du Nord n'est au rendez-vous. Là aussi, c'est la sixième fois que cette place forte du football continental manque à l'appel. En 1968, 1972, 1992, 1994 et 2002, le Nord était passé au travers. Mais l'Afrique de l'Ouest n'en avait pas forcément profité puisque le Cameroun en 2002, le Congo-Brazzaville en 1972 et la RD Congo en 1968 avaient été les meilleurs. La Zambie, unique représentante de l'Afrique australe et seule contre trois, a donc toutes les raisons de croire en elle, avant de défier le Ghana, le 8 février prochain à Bata.

Cyclisme/ L'affaire Contador entre dans les annales

L'Espagnol Alberto Contador a été sanctionné de deux ans de suspension par le Tribunal arbitral du sport (TAS) et perd donc sur tapis vert le Tour de France 2010, au cours duquel il avait été contrôlé positif. Après 18 mois de débats juridiques et scientifiques, le coureur plaidant la contamination alimentaire, ce verdict marque l'histoire du cyclisme. Explications.

Alberto Contador perd le bénéfice de sa victoire dans le Tour 2010, que le Luxembourgeois Andy Schleck avait terminé à la deuxième place. Suspendu jusqu'au 6 août 2012, il ne pourra pas s'aligner au départ de la prochaine édition de la Grande Boucle (30 juin au 22 juillet). Les victoires de Contador acquises en 2011, principalement le Giro, sont également perdues par le coureur espagnol, maintenant âgé de 29 ans.

Selon le communiqué du TAS, la formation arbitrale a "partiellement admis les appels déposés par l'Agence mondiale antidopage (AMA) et l'Union cycliste internationale (UCI)" et a conclu qu'Alberto Contador "était coupable d'une infraction de dopage". Par conséquent, Contador est suspendu pour une durée de deux ans avec effet rétroactif au 25 janvier 2011.

Le coureur dispose de 30 jours pour faire appel devant le Tribunal fédéral suisse, cet appel n'étant pas suspensif. "La formation arbitrale se prononcera ultérieurement et dans une décision séparée au sujet de la demande déposée par l'UCI (Union cycliste internationale) d'imposer une amende d'au moins 2,485 millions d'euros à Alberto Contador", a précisé le TAS. La décision du TAS a pris en compte la suspension provisoire de Contador par l'UCI, près de six mois entre août 2010 et février 2011.

La formation arbitrale du TAS était présidée par l'Israélien Efraim Barack, assisté du Suisse Quentin Byrne-Sutton et de l'Allemand Ulrich Haas.

L'affaire a pris naissance le 21 juillet 2010 lorsque Contador, alors maillot jaune du Tour de France, a subi un contrôle antidopage qui s'est révélé positif à cause de traces infinitésimales (50 picogrammes) de clenbutérol, un produit illicite.

Togotelecom

TRANSFERT DE CRÉDIT

Transférez du crédit de communication à vos proches sur le **réseau de TOGO TELECOM**

Pour transférer du crédit de communication
Taper le **8822 * montant à transférer * numéro bénéficiaire du transfert * mot de passe #**

illico le fixe sans fil

Exemple : 8822*500*22534401*00000000#
Le mot de passe par défaut est 00000000 soit 8 fois zéro.

Coût du transfert de crédit : **100 F CFA**
Montant maximum à transférer par opération : **5 000 F CFA.**

Chemoi
La téléphonie fixe
Prépayé

Service opérationnel d'un compte illico ou Chemoi prépayé vers un autre compte illico ou Chemoi prépayé. Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112
Dérangement : 119

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY, ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

Education

Trop d'étudiants, trop longtemps dans les universités

Etonam Sossou

Les universités africaines sont pleines d'étudiants peu pressés d'en sortir. Mal orientés, ils vont de faculté en faculté pour essayer de trouver mieux et continuer à bénéficier du confort relatif du statut d'étudiant.

À 28 ans, Gérard entame sa sixième année d'études universitaires à Lomé. Rêvant de devenir pilote d'avion, il s'était d'abord inscrit en Mathématiques avant de passer en Sciences économiques. Il n'est pas le seul à prendre son temps. Au lieu du cursus normal de 3 ans, des milliers d'étudiants mettent 5, 6, voire sept ans et plus pour obtenir leur licence. «*Cette année, des milliers d'étudiants ont abandonné leurs facultés pour se réinscrire en Brevet de Technicien Supérieur* », rapporte Gérard, également responsable d'une association étudiante. «*La plupart de mes camarades qui étaient en Mathématiques ont changé quand ils se sont rendu compte qu'ils ne pourraient pas trouver un boulot à la sortie*», confirme Germain K., étudiant de quatrième année en gestion dans la même université.

Échecs et vagabondage

Faute de structures d'orientation, les étudiants tâtonnent dans le choix des filières, allant d'une faculté à l'autre au gré d'études qui s'éternisent. Au Togo par exemple, le rôle des conseillers d'orientation se limite à informer ceux qui sont déjà inscrits du contenu des programmes… Ces problèmes d'orientation enclenchent un désespérant cycle d'échecs qui empoisonnent la vie de tous : étudiants, professeurs, administrateurs. Quelqu'un qui fait un bac scientifique, par exemple, parce qu'il a échoué à tous les concours d'entrée dans les grandes écoles, s'inscrit en faculté de Lettres. Après quelques échecs en Lettres, il va s'inscrire ailleurs. Les échecs à répétition s'expliquent également par la pénurie d'enseignants et le manque d'infrastructures. Certains étudiants changent parfois de faculté ou d'université pour cette raison sans vraiment trouver mieux ailleurs. «*Je suis parti de l'Université de Lomé où je faisais Histoire-géo pour me réinscrire en première année de Droit à Kara parce que les enseignants étaient tout le temps absents et qu'il manquait d'infrastructures, confie un étudiant qui tente aujourd'hui de s'inscrire dans une université allemande. Même ici, je suis très déçu parce que la bibliothèque n'est pas bien fournie et qu'il n'y a pas de salle de cours. Je vais à nouveau changer*». Au Togo, les enseignants compétents se font rares, ce qui incite les étudiants à aller voir ailleurs : «*L'année dernière, un professeur n'est venu que cinq fois au cours*», raconte l'étudiant Quentin G., lui aussi désabusé. «*Pour pallier leur absence, les profs envoient leurs assistants qui ne font pas le poids*», poursuit-il.

Nombre d'entre eux veulent à tout prix conserver leur statut d'éternel étudiant, plus sécurisant que celui de chômeur. Quel que soit son âge, en effet, l'étudiant reçoit de ses proches une assistance multiforme. «*Si tu es issu d'une bonne famille, tout le monde t'aide, dit Loïc. On achète tes livres, on te donne de l'argent de poche, tu es*

soigné, tu manges, et tu ne paies pas de loyer. Mais si tu quittes le campus, tu es obligé de résoudre tes problèmes». Les étudiants de longue durée d'origine plus modeste développent, eux, des services payants autour du campus pour financer leurs études : photocopie, reliure, traitement de texte, téléphonie, etc.

L'aide seul ne suffit pas

Au-delà de cet élan de solidarité qui anime certains étudiants qui veulent servir leurs camarades, une raison principale pousse certains étudiants à faire des petits boulots. En effet, selon les témoignages recueillis, le manque de moyens financiers, serait à la base de ce fait. «*La galère*» en est la principale raison de ces activités extra-académiques. «*Avec la vie chère, le coût de produits dont nous avons besoin augmente de plus en plus. Rien que le transport pour le campus sur un an nous prend plus de la moitié de l'aide, donc on ne peut pas compter uniquement sur cet argent*», précise Aline.

L'aide ne suffirait pas à couvrir leurs besoins, aux dires de ces derniers. De plus, le versement se fait de façon irrégulière, soutient Jude H. : «*Nous avons le plus besoin de l'argent dès la rentrée, mais ce n'est que plusieurs semaines ou mois après, que nous pouvons toucher le premier versement* ».

En attendant pour la plupart de rentrer en possession des diplômes qui leur permettront de se vendre sur le marché de l'emploi, ces étudiants s'affairent ainsi, pour subvenir à leurs besoins. Pour Faustine, la raison principale est qu'elle n'a pas encore eu l'opportunité de jouir des fruits de ses diplômes : « *Je n'ai pas encore eu la vacation, malgré mes nombreuses sollicitations et en attendant de réussir peut - être à un concours de la Fonction publique, je vends donc des condiments au lieu de faire du vagabondage ou de chercher du gain facile* ». Et de préciser, « *Mes vêtements, mes soins de santé, mon alimentation sont assurés par l'activité que je mène* ». A côté de son commerce de condiments, l'étudiante a eu l'ingéniosité de développer d'autres activités, dont celle d'une tontine (une sorte d'épargne). Ces activités lui permettront de s'acheter une moto bientôt, à l'en croire. Francis n'en est pas encore là, mais ne se plaint pas trop. Il s'en sort avec au moins 1000 à 2000 FCFA par jour comme bénéfice : « *On survit mieux avec ça* », dit il. En somme, avec ou sans l'aide parentale, ces « *débrouillards* » arrivent à satisfaire leurs besoins, bien sûr, pas sans difficultés parfois.

Internet

Encore de beaux jours devant lui

Entre 1997 et 2011, le nombre d'internautes est passé de quelques millions à près de deux milliards de nos jours. Depuis son ouverture au grand public dans les années 90, Internet s'est considérablement développé et a permis beaucoup de choses. D'abord présenté comme un outil de communication et de recherche, Internet est par la suite devenu aussi un outil marketing de première importance pour les entreprises.

C'est aussi un outil de loisirs (Youtube, Facebook, jeux en ligne, etc.), mais également d'achats (Ebay, Amazo, etc.) et de bien d'autres usages pour les particuliers comme pour les professionnels. Au final, on a l'impression de pouvoir tout faire avec Internet et c'est encore plus important avec l'émergence du web mobile. Il est, par exemple, possible d'obtenir des informations sur un monument simplement en le prenant en photo avec une application sur son téléphone Si l'on s'intéresse aux chiffres actuels, c'est tout simplement impressionnant. En à peine plus d'une décennie, le réseau créé par le célèbre Tim Berners Lee s'est répandu dans pratiquement tous les pays du monde et permet d'accéder à une quantité d'informations qui dépasse l'imagination. Une compagnie a publié récemment sur son blog une série d'infographies sur le sujet, avec de nombreux chiffres très intéressants. Entre 1997 et 2010, le nombre d'internautes est passé de quelques millions à près de deux milliards de nos jours. Une progression qui s'est considérablement accélérée surtout à partir de 2005. Cette soudaine accélération trouve, en partie, son explication dans plusieurs facteurs que sont : l'émergence économique de certains pays comme la Chine, le développement du haut débit, voire du très haut débit, la baisse des prix du matériel informatique, l'apparition de certains phénomènes de mode (Facebook, Skyblog, etc). Au niveau géographique, l'Asie avec 825 millions et l'Europe 475 millions sont les plus gros " consommateurs " d'Internet en nombre d'internautes. Toutefois, c'est l'Amérique du nord qui possède la plus grande proportion d'utilisateurs par rapport à sa population totale. 77,4% des nord-américains utilisent Internet, contre " seulement " 21,5% en Asie et à peine 10% en Afrique. Cela s'explique sans doute par la pauvreté nettement plus présente dans ces deux continents. Cela dit, il faut noter que seulement environ 58% des européens utilisent Internet. Etonnant. Car on avait pensé que le chiffre serait plus élevé. De même, comme tout le monde s'en doute, la langue la plus répandue sur le web est bien évidemment l'anglais (27,3%), suivi par le chinois (22,6%) puis par l'espagnol (7,8%). Le français occupe une modeste 8ème place (3%). Le chiffre étonnant à ce niveau-là est à attribuer à la langue portugaise. Il est vrai que le Brésil compte un grand nombre d'internautes.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°162 DE LOTO KADOO DU 27 Janvier 2012

Nous sommes le vendredi 03 Février 2012 et le tirage de Loto Kadoo de ce jour porte le **N°163**

Le tirage Loto Kadoo de vendredi dernier a permis à plusieurs parieurs de la LONATO de remporter une multitude de gros lots et de lots intermédiaires.

Ainsi, à **LOME, les opérateurs 3707 et 7324** ont recensé chacun **un lot de 500.000F CFA**

A kotokou kondji, les points de vente 7723 et 7724 ont recensé respectivement **un gros lot de 1.000.000F CFA et un gros lot de 1.350.000F CFA.**

L'opérateurs 71000 basés à HANOUKOPE a permis à un parieur de remporter la somme de **2.750.000F CFA.**

A l'intérieur du pays, c'est dans la ville de **KARA** que nous avons enregistré sur le **point de vente 7304, un lot de 500.000F CFA.**

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS ! ! !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°163 de Loto Kadoo du Vendredi 03 Février 2012

Numéro de base

22	42	74	51	52

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 573 de Lotto Diamant du lundi 06 Février 2012

Numéro de base

**	**	**	**	**